

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 46/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le



ID : 025-212500482-20211215-2021DELIB46-DE

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 09/12/2021	L'an deux mil vingt et un le quinze décembre à dix-neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 15/12/2021	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Sophie RADREAU, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 24          Votants : 27          Ayant donné procuration : 3          Absent excusé : 0          Absent : 0          Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONDET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès (arrivée à 19h03), DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.  <i>Était représentés :</i> DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte.  <i>Procurations données :</i> DEVAUX Cloé a donné procuration à RADREAU Sophie, REBOUH Mehdi a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick.
<b>OBJET :</b>  <i>Acquisition de matériel informatique – Demande d'aides financières</i>	
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	<b>Michaël URAS</b> est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé d'acquérir du matériel informatique pour un montant de 17 610.32 € HT, afin de remplacer le matériel devenu obsolète dans les divers services (mairie, crèche).

Le but est aussi d'équiper les classes de l'école maternelle en réseau sans fil pour les besoins de la classe mobile, de poursuivre le déploiement des vidéoprojecteurs interactifs (classe ULIS), de renouveler les vidéoprojecteurs interactifs (classe Directeur école Radreau 1), de remplacer les matériels réseau (notamment les répartiteurs) afin que ces derniers permettent un fonctionnement optimal des liens fibre optique installés dans les bâtiments entre juillet et septembre 2021.

Le plan de financement envisagé est le suivant :


- Fonds commune :	5 283.10 €	(30 %)
- État DETR :	5 283.10 €	(30 %)
- Région :	7 044.13 €	(40 %)

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et avoir délibéré,  
par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :**

- 1) **S'ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires sollicités ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/12/2021  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Sophie RADREAU

Envoyé en préfecture le 16/12/2021  
Reçu en préfecture le 16/12/2021  
Affiché le   
ID : 025-212500482-20211215-2021DELIB46-DE

